



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service de la Coordination  
des Politiques Publiques

Guichet unique des installations classées  
pour la protection de l'environnement

Chambéry, le 26 janvier 2024

**Arrêté préfectoral n°ICPE-2024-011  
modifiant l'arrêté préfectoral n°ICPE-2024-006 du 16 janvier 2024  
fixant le projet de périmètre et de servitudes d'utilité publique  
autour du site UGI'RING**

**Commune de La Léchère**

*Le préfet de la Savoie  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite*

**VU** le code de l'environnement, titre 1er du livre V relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, parties législative et réglementaire, et notamment les articles L. 515-8 à L. 515-12, L.515-37 et R. 515-91 à R.515-96 ;

**VU** le code de l'urbanisme, et notamment son article L. 126-1 ;

**VU** la nomenclature des installations classées codifiée à l'annexe de l'article R. 511-9 du Code de l'environnement ;

**VU** le dossier de demande, ainsi que l'étude d'impact, l'étude de dangers et les plans des lieux présentés le 21 juillet 2023 et complété le 21 décembre 2023 par la société Ugi'ring (dont le siège social est site d'Ugitech SA, avenue Paul Girod, 73400 Ugine), en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un site industriel sur la commune de La Léchère, au lieu-dit « Château-Feuillet » ;

**VU** le dossier de la société Ugi'ring présenté le 21 juillet 2023 et complété le 21 décembre 2023, demandant l'institution de servitudes d'utilité publique autour du site industriel situé sur la commune de La Léchère, au lieu-dit « Château-Feuillet » ;

**VU** le rapport du 16 janvier 2024 de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne Rhône-Alpes ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2024 n°ICPE-2024-006 qui est venu fixer le projet de périmètre et les servitudes d'utilité publique à mettre en œuvre autour du site industriel UGI'RING à La Léchère ;

**Considérant** que le projet d'exploitation d'une activité sidérurgique à La Léchère par la société UGI'RING conduit un classement des installations sous le régime de l'autorisation « SEVESO seuil haut » au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;

**Considérant** que le projet d'exploitation d'une activité sidérurgique par la société UGI'RING à La Léchère est susceptible de créer des risques pour la sécurité des populations voisines ;

**Considérant** dès lors que les servitudes d'utilité publique prévues à l'article L.515-8 peuvent être instituées en tenant compte de la probabilité et de l'intensité des aléas technologiques ;

**Considérant** que les servitudes doivent être maintenues sur une durée suffisante pour protéger les intérêts visés à l'article L. 511-1 du Code de l'environnement ;

**Considérant** l'erreur matérielle intervenue dans les annexes à l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2024 n°ICPE-2024-006 qui est venu fixer le projet de périmètre et les servitudes d'utilité publique à mettre en œuvre autour du site industriel UGI'RING à La Léchère,

**SUR** proposition de madame la Secrétaire générale de la préfecture de la Savoie,

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> :

Les annexes de l'arrêté du 16 janvier 2024 n°ICPE-2024-006 fixant le projet de servitudes d'utilité publique à mettre en œuvre autour du site industriel UGI'RING sis au lieu-dit « Château-Feuillet » sur le territoire de la commune de La Léchère, sont abrogées et remplacées par les annexes au présent arrêté.

### Article 2 : Notification et publicité

Le présent arrêté est notifié à la société Ugi'ring et au maire de la commune de La Léchère.

Cet arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Savoie.

Une copie du présent arrêté est annexé au dossier d'enquête publique déposé à la mairie de La Léchère relatif à la demande d'institution de servitudes d'utilité publique autour du site ainsi qu'à la demande d'autorisation d'exploiter un site industriel sur la commune de La Léchère, au lieu-dit « Chateau-Feuillet » par la société Ugi'ring (dont le siège social est site d'Ugitech SA, avenue Paul Girod, 73400 Ugine).

### Article 3 : Exécution

Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie et monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne Rhône-Alpes, chargé de l'Inspection des Installations Classées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Le Préfet,**

  
Pour le Préfet et par délégation  
La secrétaire générale

Laurence TUR